

TOP DÉPART POUR

LES OLYMPIADES

**LAÏSNÉ**

Transformez vos  
achats en **cadeaux** !

Du 23 au 30 septembre 2024



# COMMENT PARTICIPER ?



## DÉPART:

Passez vos commandes  
du **23** au **30 septembre 2024**

**START**

## SPRINT 1 :

**Ciblez votre offre**

Quel palier avez-vous atteint ?



## SPRINT 2 :

**Faites vous plaisir !**

En choisissant l'un de nos cadeaux



## ARRIVÉE :

**Recevez votre cadeau**

Il vous sera livré au mois de  
**décembre**



**DU 23 AU 30 SEPTEMBRE 2024**

# MÉDAILLE EN CHOCOLAT



De 800 à 1500€ d'achats HT



## COFFRET VIN - 4 BOUTEILLES

2 Domaine de Loye 2022 - Menetou Blanc  
2 Mas Amiel 2018 - Maury sec Rouge AB

CH 1

Vous avez atteint  
ce palier ?

Choisissez votre  
cadeau



60 €

## CARTE CADEAU YVES ROCHER

Valable sur tous les soins institut et  
produits de beauté

CH 2



## BOITE LUNCH - MONBENTO

Made in France  
Passe au four, au lave-vaisselle, au  
congélateur

CH 3



## ENCEINTE JBL GO

Jusqu'à 7 heures d'autonomie plus 2  
heures avec Playtime Boost  
Résiste à l'eau et à la poussière

CH 4



## PRODUITS HENAFF

Composition gourmande pour les amateurs  
de produits salé breton

CH 5



DU 23 AU 30 SEPTEMBRE 2024

# MÉDAILLE DE BRONZE



De 1501€ à 2500€ d'achats HT



## COFFRET VIN - 6 BOUTEILLES

2 Domaine Gondard 2022 - Viré-Clessé Blanc  
2 Château Magdeleine Bouhou 2020 Blaye  
Rouge  
2 Domaine Fontboneau 2017 Côtes du Rhône AB

BR 1

Vous avez atteint  
ce palier ?  
Choisissez votre  
cadeau



100€

## CARTE CADEAU YVES ROCHER

Valable sur tous les soins institut et  
produits de beauté

BR 2



## COFFRET POLAROID GO 2

16 films Go inclus Images améliorées -  
mode selfie, retardateur,  
double exposition  
Batterie rechargeable

BR 3



## ENCEINTE MARSHALL EMBERTON II

Bluetooth Portatif Haut-Parleur, Sans Fil,  
Résistant à l'eau Enceinte- Noir  
30 heures de son sans recharger la batterie

BR 4



## 1 MARINIÈRE ARMOR LUX

Pull marinière - Encolure ronde - Patte de  
boutonnage sur l'épaule gauche

BR 5



DU 23 AU 30 SEPTEMBRE 2024

# MÉDAILLE D'ARGENT

De 2501€ à 4000€ d'achats HT



## COFFRET VIN - 12 BOUTEILLES

3 Château Tour de Ségur 2018 - St Emilion Rouge  
3 Domaine Clavel 2022 - Blanc Syrius  
3 Château de Luc 2020 - Corbières Rouge  
3 Domaine Renaudat 2021 - Quincy Blanc

AR 1

Vous avez atteint ce palier ?  
Choisissez votre cadeau



## CARTE CADEAU CLARINS

Valable 1 an sur l'achat de produits ou pour un soin SPA

AR 2



## AIRPODS APPLE

Chargement Lightning  
Capteur de pression  
Jusqu'à 30h d'écoute

AR 3



## SAC LONGCHAMP VOYAGE PLIAGE M

Toile recyclée, bouton-pression, fermeture zippée, 1 poche intérieure, plusieurs coloris au choix

AR 4



## SAC À MAIN 727 SAILBAGS

Fabrication en voile 100% recyclé  
39 cm X 30 cm X 22 cm

AR 5

DU 23 AU 30 SEPTEMBRE 2024



# MÉDAILLE D'OR

Au delà de 4000€ d'achats HT



## COFFRET VIN - 18 BOUTEILLES

6 Chât. Coucheroy 2020 Pessac Léognan Rouge  
6 Château de Luc 2021 Corbières Blanc  
6 Domaine Clavel 2020 Rouge Syrius

OR 1

Vous avez atteint  
ce palier ?  
Choisissez votre  
cadeau



## CARTE CADEAU CLARINS

Valable 1 an sur l'achat de produits  
ou pour un soin SPA

OR 2



## APPLE WATCH SE

2e génération (2023). Boîtier aluminium et  
bracelet sport 40mm

OR 3



## MARSHALL KILBURN II

Enceinte Bluetooth Portatif  
2.5 kg 20 h d'autonomie  
Transport facile avec sa bandoulière

OR 4



## STAGE DE DÉCOUVERTE MONOPLACE F4

Circuit de Fay de Bretagne

OR 5



DU 23 AU 30 SEPTEMBRE 2024

# RÈGLEMENT

## LES OLYMPIADES

# LAISNÉ

**Article 1.** La société LAISNÉ Industrie – SAS au capital de 50 000 Euros, immatriculée au RCS de RENNES sous le numéro 830 823 894, domiciliée 03 rue des Mesliers-Gabrielles – 35137 Pleumeleuc, organise des journées commerciales du 23 au 30 septembre 2024 inclus destinées à promouvoir l'ensemble des produits (hors exclusions) vendus par LAISNÉ Industrie.

**Article 2.** Cette opération s'intitule «Les Olympiades LAISNÉ». Elle est réservée aux professionnels ayant un compte chez LAISNÉ Industrie et ayant l'accès à cette offre commerciale.

**Article 3.** Cette opération est liée aux achats HT départ, hors exclusions, réalisés uniquement du 23 au 30 septembre 2024 inclus. Le total du chiffre d'affaires obtenu sur l'achat de produits hors exclusions permet d'accéder aux différentes offres de l'article 4. Sont exclus : Les CA générés par des contrats dépôt expo ainsi que les CA générés sur des dossiers en SAV.

**Article 4.** Le client obtiendra un cadeau, aux seules conditions qu'il atteigne le CA HT minimum de l'une des 4 offres définies. Les offres ne sont pas divisibles.

- 1re offre : de 800€ d'achats HT à 1 500€ HT
- 2e offre de 1 501€ d'achats HT à 2 500€ HT
- 3e offre : de 2 501€ d'achats HT à 4 000€ HT
- 4e offre au delà de 4 000€ d'achats HT

**Article 5.** Il ne sera attribué qu'un seul cadeau par entreprise et ce dans la limite du CA HT de l'offre atteinte.

**Article 6.** Les commandes passées pendant ces 8 jours seront facturées dans le mois qui suit l'opération et donneront droit aux conditions de paiement habituelles du client. Toute marchandise commandée du 23 au 30 septembre 2024 devra être enlevée ou livrée au plus tard le 31 décembre 2024.

**Article 7.** Les marchandises commandées avant le 23/09/2024 et après le 30/09/2024, y compris si elles sont enlevées pendant ces 8 jours, ne donnent pas droit à des cadeaux. Ces marchandises ne pourront être ni reprises, ni échangées, ni annulées.

**Article 8.** Les photos des lots sont non contractuelles. Le client devra choisir son cadeau avant le 31 octobre 2024, soit 4 semaines après la clôture de l'opération. Faute de réponse, LAISNÉ se réserve le droit de ne pas valider de cadeau pour le client.

Les cadeaux choisis ne seront ni repris, ni échangés contre espèces ou chèque bancaire ou tout autre avantage. En cas de rupture de stock d'un article, un produit similaire sera fourni en remplacement. En cas d'impossibilité de remplacement, le client choisira une autre dotation correspondant à son offre d'achat. La société LAISNÉ Industrie ne pourra être tenue responsable, par le bénéficiaire, en cas de dommages subis lors de l'utilisation des dotations.

**Article 9.** Les cadeaux sont gagnés par la société cliente et non par la personne physique qui aura retiré les marchandises. Les cadeaux gagnés pourront être retirés en agence par l'entreprise dans un délai de 10 à 12 semaines après l'opération, sauf rupture de stock imputable à nos fournisseurs. L'entreprise pourra bénéficier des dotations cadeaux dès lors que l'ensemble des marchandises aura été enlevé ou livré, facturé et réglé. L'entreprise gagnante devra également être à jour du paiement de l'ensemble de ses factures.

**Article 10.** Les données personnelles transmises par les participants font l'objet d'un traitement informatique pour les besoins de la gestion de l'opération et sont destinées à LAISNÉ Industrie et aux autres sociétés du GROUPE LAISNÉ. Les participants, représentants des entreprises, disposent d'un droit d'accès, de rectification, de limitation de l'usage et d'opposition aux données à caractère personnel les concernant, qu'ils peuvent exercer à tout moment en contactant LAISNÉ Industrie à l'adresse visée à l'article 1 ou par e-mail à l'adresse : [laisne@groupe-laisne.fr](mailto:laisne@groupe-laisne.fr).

**Article 11.** Tout point non prévu au règlement ou tout litige sera traité par la Direction de LAISNÉ Industrie, seule décisionnaire, la décision étant sans appel. La participation à cette opération implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

**Article 12.** La responsabilité de LAISNÉ Industrie ne saurait être engagée si par suite d'un cas de force majeure ou de circonstances indépendantes de leur volonté, cette opération devait être annulée ou reportée. LAISNÉ Industrie se réserve le droit, à tout moment, d'annuler la participation d'un client à l'opération par simple avis adressé par courrier ou de plein droit s'il n'était pas à jour dans le règlement de ses factures. Toute contestation qui pourrait survenir à l'occasion de l'opération «les jours laisné» sera du ressort des tribunaux du siège social du LAISNÉ Industrie. Le présent règlement est déposé dans chaque agence où il peut être consulté.



**DU 23 AU 30 SEPTEMBRE 2024**

# LAISNÉ

INDUSTRIE

MERCI DE VOTRE  
PARTICIPATION !

CONTACT

LAISNE@GROUPE-LAISNE.FR

02 99 13 11 09



@laisne.industrie  
[www.groupe-laisne.fr](http://www.groupe-laisne.fr)